Les Roms ont des droits !

Cette exposition est réalisée avec le soutien du programme PROGRESS de l'Union Européenne

Ligue des droits de l'Homme
www.ldh-france.org

LES ROMS ONT DES DROITS !

La précarisation d'un groupe au sein d'une communauté est une source potentielle de difficultés pour l'ensemble de la société. Telle est la situation en France d'une partie des populations Roms, majoritairement européens, originaires principalement de Roumanie et de Bulgarie, deux pays membres de l'Union européenne depuis 2007.

Les Roms, bien que citoyens de l'Union Européenne, se sont vus désignés, de manière inacceptable, comme indésirables, occupants de manière considérée comme illégale des lieux de vie dont ils étaient évacués en masse, 20 000 en 2013. Alors que depuis 2011, l'Europe a réaffirmé sa volonté politique de lutter contre « les discriminations et l'exclusion sociale » vécues quotidiennement en Europe par ces Européens, les préjugés et les discriminations subis par les familles Roms perdurent et accentuent leur précarisation partout en Europe et particulièrement dans notre pays.

Le but de cette exposition est de réaffirmer un fait incontestable et par trop bafoué : les Roms, citoyens européens, ont des droits, tous les droits de tout citoyen européen. Pour le rappeler, l'exposition est organisée en deux volets :

- Lutter en amont contre les préjugés et stéréotypes et pour cela faire connaître les Roms aujourd'hui, leur situation, briser les idées reçues et les représentations fausses.

- Proposer des pistes de solutions pour l'accueil des Roms au sein des collectivités locales, contribuer à la résolution des conflits, à l'amélioration des conditions de vie des Roms et de leurs voisins immédiats.

LES ROMS ONT DES DROITS !

(Une exposition de 16 panneaux)

Ligue des droits de l'Homme

LES ROMS ONT DES DROITS !

DES OUTILS POUR AGIR

Disposez avec l'exposition de supports d'accompagnement

LES FICHES PRATIQUES (2014, 45 pages, format A4)

Les ressortissants d'un pays de l'Union européenne qui se désignent ou sont désignés comme Roms, vivant en France, ont les mêmes droits que tout citoyen européen. Or ces droits sont bafoués au quotidien dans notre pays. Lutter pour les faire respecter doit donc être une priorité pour les défenseurs des droits de l'Homme.
Cette pochette propose des fiches pédagogiques destinées aux militants, bénévoles, associations et professionnel-le-s, intervenant auprès des populations roms en difficulté. Elles présentent des conseils pour toutes les démarches à effectuer dans le cadre de la défense des droits fondamentaux. L'objectif est de permettre à chacun de s'appuyer sur la législation pour combattre les discriminations et interpeller les pouvoirs publics.
Chaque fiche se compose d'un rappel des dispositions prévues par les législations européenne et nationale, d'un état des lieux des discriminations subies par les Roms dans leur accès à ces droits, et d'une série d'explications utiles pour accompagner l'action, notamment auprès des administrations et face à la justice.

LE GUIDE À L'USAGE DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES ET DES ACTEURS LOCAUX (2014, 168 pages, format A5)

Les conditions de vie extrêmement précaires dans lesquelles vivent de nombreux Roms (ou désignés comme tels) en France suscitent des réactions. Des initiatives émergent, qui permettent de proposer des alternatives à l'évacuation des squats et bidonvilles et d'accompagner les familles vers une insertion sociale et professionnelle.
Afin d'encourager ces initiatives, la Ligue des droits de l'Homme propose un outil à destination des collectivités territoriales et des acteurs locaux. Cet outil propose des conseils techniques et des outils méthodologiques utiles à la mise en œuvre de projets respectant les droits fondamentaux des personnes.
Il accompagnera l'action des collectivités territoriales, élus et techniciens auprès des populations vivant en squat ou bidonville, dans l'objectif de favoriser l'accès au droit commun. De nombreux programmes sont aujourd'hui développés, qui démontrent qu'agir est possible, et cela pour le bien-être de tous. Une vingtaine d'exemples de projets menés par des collectivités sont présentés dans ce guide, illustrant chaque partie.

Ligue des droits de l'Homme

LES ROMS ONT DES DROITS !

DES OUTILS POUR AGIR

LE GUIDE DE RÉFÉRENCE (2014, 88 pages, format A4)

Le guide de référence est le résultat d'un travail coopératif entre cinq structures : la LDH en France, l'APDHA en Espagne, le CHC en République tchèque, Bemis au Royaume-Uni et l'AEDH au niveau européen.

Il propose un référentiel législatif en matière d'accès aux droits des populations roms, pour la France et au niveau européen. Ce référentiel existe pour chacun des pays partenaires.
Il se fonde sur l'expérience de terrain, auprès des communautés roms, des structures parties prenantes au projet, et est adapté de manière à être compréhensif et applicable dans chacun des pays participants.

LE GUIDE DU FORMATEUR (2014, 56 pages, format A4)

Le guide du formateur est à destination des formateurs, militants ou professionnels intervenant auprès des populations roms, de façon à améliorer leur travail et à leur permettre de transmettre les informations contenues dans les différents outils proposés.
Ce guide présente une méthode de formation mise en œuvre et testée auprès de participants roumains et bulgares vivant en squats ou en bidonvilles.
Il doit permettre de concevoir et de mettre en pratique un programme de formation envers les groupes et personnes issus de la communauté rom.
Il est un outil d'aide pour les formateurs ou militants engagés auprès des Roms, ainsi que pour les Roms eux-mêmes.

Retrouvez ces outils à la boutique LDH www.boutique.ldh-france.org et sur les sites Internet www.accesauxdroits-roms.org et www.inserom.eu

Ces outils ont été réalisés avec le soutien de la Commission européenne. Le contenu de ces publications est de la seule responsabilité de la Ligue des droits de l'Homme et ne peut en aucun cas être pris comme le reflet des positions de la Commission européenne. La Commission européenne n'est en aucun cas responsable de l'utilisation qui pourrait être faite des contenus.

Fiches pratiques, guide à l'usage des collectivités territoriales et exposition réalisés avec le soutien financier du programme PROGRESS de l'Union européenne.
Guide de référence et guide du formateur réalisés avec le soutien du Programme LPP de l'Union européenne.